

PRÉFET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 9 juillet 2013

Communiqué de presse

DREAL NORD – PAS – DE –CALAIS AMÉLIORER LA VIE DES HABITANTS DU NORD – PAS-DE-CALAIS DEVELOPPER L'EXPERTISE, LA DISPONIBILITE, LA PEDAGOGIE, AU SERVICE DES TERRITOIRES

La DREAL est l'une des huit directions régionales de l'État issues de la modernisation de l'Etat. Créée en mars 2009, elle agit, sous l'autorité des préfets, principalement pour le compte de deux ministères : le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement.

Elle présente aujourd'hui son rapport d'activité.

En 2012, la DREAL a continué à s'occuper des habitants au quotidien : prévision des crues, réduction des pollutions et des risques industriels, construction de nouvelles lignes de transport en commun dans les villes, développement de panneaux photovoltaïques, contrôle des transports. Les enjeux de la région sont bien connus : une situation difficile à bien des égards, comme en témoignent le taux de chômage et l'espérance de vie, des pollutions d'origine industrielle et domestique qui restent importantes et qui ont des impacts sur la santé (eau, sol, air), des entreprises et professionnels concernés par une crise importante tout en devant continuer à relever des défis environnementaux, mais aussi une très forte dynamique des collectivités : tramways, schéma de cohérence territoriaux ambitieux, agendas 21.

Quel est le bilan de la région ? On peut dire que la région est mieux protégée, avec désormais 80% des plans de prévention des risques technologiques approuvés, et 6 M€ programmés pour le renforcement de la sécurité du littoral, à Dunkerque.

Elle présente des signes encourageants de réduction des pollutions : la qualité de l'eau s'améliore à mis parcours du schéma d'aménagement et de gestion des eaux.

Davantage de logements sociaux sont disponibles pour les habitants : près de 7 000 d'entre eux ont été financés en 2012.

Les transports en commun avancent : au titre des deux derniers appel à projets, L'Etat a accompagné les AOT sur les territoires de Lille, Valenciennes, Douai, Lens, Béthune et Dunkerque, pour un montant de 72 M€. Un troisième appel à projet est en cours

Les espaces naturels se maintiennent en superficie.

L'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO s'accompagne d'une démarche de classement de sites.

Mais la région, c'est aussi :

Une biodiversité qui s'étiole.

Une consommation d'espaces agricoles qui se poursuit, au profit de l'artificialisation,

Un risque littoral qui reste fort, ainsi que dans les Wateringues, très sensibles aux effets du changement climatique,

Des bâtiments encore trop énergivores, des appareils de chauffage individuels trop peu performants,

Des énergies nouvelles pas assez développées,

Une pollution de l'air par les particules qui stagne, avec ses impacts bien connus sur la santé.

Tous ces constats fixent **les priorités d'action de la DREAL**. La transition écologique, et la transition énergétique, ne visent rien d'autre que cette finalité. La préservation des ressources patrimoniales, des espaces naturels et agricoles, fait partie intégrante des priorités. Tout comme l'est le développement des écoindustries, qui représentent un potentiel de plus de 50 000 emplois dans la région. La première semaine nationale de l'économie verte s'est tenue en région, en octobre dernier.

Un travail très intense a été fourni pour l'élaboration du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie et du Plan de protection de l'atmosphère. Fruits d'une volonté partagée, ils constituent la feuille de route climatique pour les prochaines années, de ce qui est la toute première priorité régionale. Cette feuille de route est ambitieuse, mais les moyens sont là pour l'appliquer. Multiplier par trois la production énergétique des énergies nouvelles et renouvelables, rénover thermiquement quatre fois plus de logements qu'actuellement, réduire fortement la consommation d'espaces agricoles et naturels : autant d'exemples de mesures phare de ce plan.

Résultat d'un travail partenarial, le schéma régional de cohérence écologique, trame verte et bleue définit le nouveau schéma d'aménagement du territoire et de protection des ressources naturelles du Nord - Pas-de-Calais.

Vaste chantier consensuel, l'élaboration d'un nouveau profil environnemental régional vise le déploiement d'un véritable outil de connaissance et d'aide à la décision, mis à disposition des citoyens, des associations, des collectivités et de l'Etat.

Le plan régional santé environnement approuvé en 2012 se fixe aussi des objectifs ambitieux.

Engagée dans une démarche de progrès, la DREAL a enrichi son système de management par la qualité et obtenu le renouvellement de sa certification ISO 90001 et sa nouvelle certification ISO 14001 pour un management environnemental éco-responsable.

Les priorités d'action de la DREAL, prennent en compte tous ces enjeux, en référence au projet d'action stratégique de l'État en région, ainsi que les orientations gouvernementales. Le développement durable des territoires constitue son cœur de mission : répondre aux besoins des habitants, améliorer la qualité de vie, agir face au changement climatique, conserver des ressources et des milieux viables pour l'espèce humaine, soutenir le développement économique. Les actions d'aujourd'hui sont les emplois de demain.